

MPRA

Munich Personal RePEc Archive

Euro-Moroccan partnership and dynamic investment foreign direct

Bouoiyour, Jamal

catt pau

2005

Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/45992/>
MPRA Paper No. 45992, posted 09 Apr 2013 04:33 UTC

*Partenariat Euro-marocain et dynamique des investissements
directs étrangers*

Jamal BOUOYOUR
CATT, Université de Pau
Avenue du Doyen Poplawski
64000 – Pau
jamal.bouoyour@univ-pau.fr

Jun 2005

Deuxième Draft

1. Introduction

Le Maroc a connu depuis son indépendance des progrès non négligeables que beaucoup d'observateurs ne mettent pas, à notre point de vue, assez en exergue. Cependant, ces progrès, pour importants qu'ils soient, ne sont pas suffisants pour parler d'un véritable décollage de l'économie marocaine qui profiterait à l'ensemble de la population.

Par ailleurs, l'économie marocaine a toujours été considérée comme étant la plus libérale et la plus ouverte de tous les pays du Maghreb. Elle est celle dont les structures productives, commerciales et bancaires sont les plus conduites par l'initiative privée et les plus exposées aux marchés étrangers. Cette double vocation, libérale et mondiale est due particulièrement à la place dominante occupée par le Maroc dans la production et l'exportation du phosphate, au choix politique fondamental du Maroc d'entretenir des relations étroites avec le reste du monde et particulièrement avec l'Occident et à l'existence d'une forte bourgeoisie foncière, industrielle, commerciale et financière¹.

Le Maroc aujourd'hui entre dans une phase relativement délicate de son développement. Il s'est en effet engagé dans un processus d'ouverture sans précédent (signature d'accords d'association avec l'Union européenne, les Etats-Unis, la Turquie, ou encore avec certains pays arabes à travers l'accord d'Agadir), cependant son système productif ainsi que le contenu de ses échanges extérieurs demeurent typiques d'un pays en développement. Cette ouverture nous paraît fondamentale car elle peut générer une croissance forte et durable à condition qu'une politique de réformes structurelles soit rapidement mise en œuvre. Cette dernière doit être claire et bien séquencée. Elle doit tenter, autant se faire que peu, de remédier aux rigidités au niveau des institutions mais aussi des comportements, tout en veillant à ce qu'elle améliore le bien-être collectif.

Les conditions qui prévalent au Maroc actuellement (faiblesse de la croissance, augmentation de la pauvreté, exacerbation des inégalités, baisse des exportations, détérioration des termes de l'échange,...) laissent à penser qu'il est difficile de placer ce dernier dans un sentier de croissance durable, en appliquant de façon non hiérarchisée les préconisations traditionnelles utilisées dans le cas de pays en transition vers l'économie de marché.

¹ Institut de la Méditerranée (2000).

Cependant l'ancrage à l'Europe peut constituer pour l'économie marocaine une occasion unique de drainer un flux important des IDE. Cet ancrage s'est accompagné de la mise en place d'un certain nombre de réformes macroéconomiques d'une envergure sans précédent, en particulier l'instauration des Centres Régionaux d'investissement (CRI) en 2002, ou guichet unique. Cette dernière mesure peut paraître spectaculaire dans la mesure où il y a encore 3 ans il fallait attendre plus de 50 jours pour ouvrir un business au Maroc. En 2004, un rapport de la CNUCED a mis en exergue le fait que ce délai n'est que de 11 jours.

Au-delà de ce constat et de ces améliorations de ce climat des affaires, l'objet de ce papier est de répondre aux questions suivantes :

1. La signature des accords de libre-échange Union européenne – Maroc a-t-elle vraiment permis aux IDE d'augmenter de manière significative ?
2. Quel est l'apport des IDE de manière générale et de ceux de l'Union en particulier dans la dynamique de l'économie marocaine ?
3. Quel est l'impact des IDE sur la productivité des entreprises marocaines (spillovers) ?

Pour répondre à ces questions et pour avoir une idée claire sur l'impact des IDE européens sur l'économie marocaine, nous proposons d'estimer un petit modèle économétrique qui tient compte du changement apparu après la signature de l'accord de libre-échange avec l'Union européenne.

Ce papier est structuré comme suit : la section 2 relate l'évolution des IDE ainsi que les mesures incitatives prises par les autorités pour attirer les investisseurs étrangers. La section 3 présente un modèle économétrique qui tient compte des changements intervenus après la signature de la signature de l'accord de libre-échange avec l'Union européenne. La section 4 aborde l'effet de la présence des firmes étrangères sur la productivité de firmes domestiques. La section 5 récapitule les principaux résultats et conclut cet article.

2. IDE et contexte institutionnel

Nous faisons dans cette section une brève présentation de l'évolution des IDE, leur répartition sectorielle tout en mettant l'accent sur la politique marocaine en matière d'attraction de l'investissement étranger.

2.1 Evolution des IDE

Durant les deux dernières décennies, le Maroc a été l'une des destinations privilégiées des flux des IDE parmi les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. Ainsi, la part des IDE dans le PIB a-t-elle augmenté de 0.34% en moyenne pendant les années 60 et de 0.61% dans les années 70, à 0.7% dans les années 80. Cette part atteint 2.17% dans les années 90 et 5,6% en 2003. Si nous considérons cette fois l'évolution de la part des IDE dans la formation brute de capital fixe (FBCF), nous constatons une croissance vigoureuse : soit 2.84% pendant les années soixante, 3.06 % pendant les années soixante dix, 3.19% dans les années quatre vingt et 9.72% dans les années quatre vingt dix. Au cours de 2000 et de 2003, le ratio FBCF sur PIB atteint respectivement 14.66 % et 24,38%.

Insérer Graphiques 1 et 2

Par ailleurs, les flux des IDE se sont accélérés après la signature de l'accord d'association avec l'U.E, comme on peut le remarquer dans les graphiques 1 et 2. En réalité, ces flux sont très dépendants des opérations de privatisations (graphique 3). Ainsi le montant des IDE s'est élevé à 33,3 milliards Dh en 2001 suite à la vente d'une partie de Maroc Télécom à Vivendi Universal. En 2002 ce montant n' pas dépassé 6,8 milliards Dh.

Insérer Graphique 3

La structure sectorielle (graphiques 4 et 5) des IDE montre que jusqu'à une date récente (1996) les industries manufacturières occupaient la première place. Ces industries ont attiré 27 % des IDE entre 1983 et 1996. Le secteur de construction est classé en deuxième position avec 20%, le secteur financier vient ensuite avec 12 % et le tourisme est en quatrième rang avec 7 % pour la même période. Entre 1996 et 1998, le secteur financier s'est bien redressé, mais les industries ont gardé la première place. Les trois dernières années ont connu le « boom » des télécommunications avec la privatisation de ce secteur.

Insérer Graphiques 4 et 5

Cette croissance exceptionnelle des flux de FDI dans les années quatre vingt dix peut être expliquée par les premiers effets positifs du programme d'ajustement structural (PAS) adopté en 1983 sous l'égide du FMI et de la banque mondiale ainsi que par l'adoption des nouvelles politiques vis-à-vis du commerce et de l'investissement étranger. La stratégie marocaine vis-à-vis de l'investissement étranger s'est concrétisée par l'adoption d'un certain nombre de mesures constituant des éléments incitatifs à l'attraction de l'investissement étranger (Bouoiyour et al, 2004).

En ce qui concerne l'origine des IDE, les pays européens occupent aujourd'hui et de loin la première place (plus de 90%), alors qu'en 1984 par exemple, les pays arabes occupaient la première place avec 45%, l'Europe 36% et Les Etats-Unis 1%. Il faut dire que les opérations de privatisations ont profité en premier lieu au capital européens (français, portugais, hollandais, ...).

On peut donc conclure d'après les différents graphiques que l'évolution récente des IDE est plus le fruit des opérations de privatisation que d'une véritable dynamique économique marocaine ou d'un quelconque effet d'attraction du Maroc.

L'objet de la section suivante est justement de quantifier, par le biais d'un petit modèle économétrique simple, les effets de la signature de l'accord de libre-échange. Mais avant cela, nous allons faire un bref rappel de l'évolution du contexte institutionnel marocain sensé attirer les IDE.

2.2. Les mesures incitatives en faveur de l'investissement étranger

Les mesures incitatives en faveur de l'investissement étranger peuvent être résumé comme suit (Bouoiyour, 2004):

- la promulgation du code des investissements en 1983 qui sera remplacé en 1995 par la « Charte de l'Investissement » ;
- le programme de privatisation lancé en 1989 et dont la réalisation s'est accélérée à partir de 1993 ;
- la mise en place d'un code des exportations en 1988 ;
- l'abrogation en 1990 du décret d'application de la loi sur la marocanisation² de 1973 ;
- la convertibilité du Dirham pour les opérations courantes en 1993 ;
- la signature en 1996 d'un accord d'association avec l'Union européenne ;
- La mise en place du guichet unique en 2002.

Le code d'investissement de 1983 présente d'importantes mesures incitatives. Il accorde aux investisseurs de nombreux avantages fiscaux et financiers dont : l'exonération de la TVA, des droits d'importation sur les équipements et des droits de consommation, l'exemption fiscale sur les bénéfices, etc.

Au-delà des avantages fiscaux et financiers, le code d'investissement a permis de simplifier les formalités administratives et de réduire le temps des procédures pour les investisseurs étrangers (les étrangers non-résidents) ainsi que pour les Marocains non-résidents (Haddad et Harrison (1993)). La convertibilité du Dirham pour les opérations courantes en 1993 présente une mesure attractive pour les investisseurs non résidents. Ces mesures ont été prises pour renforcer l'environnement légal pour les investisseurs et pour l'accueil des étrangers. En 2002, des centres régionaux d'investissement ont été ouverts (*C.R.I*), appelés aussi « *guichet unique* ». C'est une initiative très importante, à notre point de vue, dans la mesure où les opérations d'investissements ont toujours fait face à des procédures compliquées et peu transparentes (Bouoiyour, 2004).

La privatisation qui a été lancée en 1989 est une action censée encourager, outre l'investissement étranger, la participation des ressortissants marocains installés à l'étranger à la dynamique économique de leur pays d'origine. La privatisation s'inscrivait dans le cadre du programme d'ajustement structurel visant le transfert des participations, dans un certain nombre d'entreprises publiques et semi-publiques, au secteur privé. Après un démarrage un peu difficile en raison des difficultés enregistrées dans l'évaluation des entreprises privatisables, sa réalisation s'est accélérée à partir de 1993. En effet, sa mise en application a entraîné un changement remarquable dans les formes d'actionnariat au Maroc, notamment par

² la marocanisation limite le droit d'exercer dans certaines activités aux seules personnes ayant la nationalité marocaine, afin de permettre un développement plus rapide du secteur privé national.

l'ouverture aux investisseurs étrangers en leur donnant l'opportunité d'investir sans limitation dans un nombre important de secteurs³, qui auparavant étaient réservés au Marocains. A la fin de 1996, la moitié des entreprises privatisables avait été cédée pour un montant estimé à 1,1 milliard de Dollars. Il y a eu ensuite les privatisations réussies de Maroc Telecom, de la Régie des Tabacs ou encore la deuxième licence GSM, pour ne citer que les plus importantes.

2. IDE et zone de libre-échange

On avait précédemment que l'évolution des IDE est due plus aux opérations des privatisations qu'aux effets de la mise en place de l'accord d'association Maroc U.E en 1996. Pour s'assurer de ce résultat, nous allons estimer, dans un premier temps, un modèle économétrique qui met en relation les IDE dans leur ensemble et des variables explicatives traditionnelles relatives à la dynamique économique (taux de croissance du PIB), la taille du marché (niveau du PIB), un indicateur d'ouverture (taux d'ouverture) et une variable muette pour tenir compte de l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange. Dans un deuxième temps, on estimera le même modèle, mais en prenant comme variable explicative les IDE sans tenir compte des opérations de privatisation. L'idée est de savoir si l'explosion des IDE durant la deuxième moitié des années 90 est due aux effets de l'accord d'association du Maroc avec l'Union européenne ou tout simplement aux opérations de privatisation.

Le modèle se présente de la manière suivante :

$$LIDE_t = \alpha_0 + \alpha_1 LPIB_t + \alpha_2 tPIB_t + \alpha_3 LOUV_t + \alpha_4 D + \varepsilon_t \quad (1)$$

ε_t est le terme d'erreur aléatoire censé suivre une loi normale ; $LIDE$ représente le log des IDE, $LPIB$, le log du PIB, $LOUV$, le log((Export+Import)/PIB) et D une variable muette prenant la 0 avant 1996 et 1 après. La période d'estimation va de 1960 à 2003 ($t=1, \dots, 44$).

Les résultats sont regroupés dans les tableaux 1 et 2.

³ La banque, l'immobilier, les assurances, certaines industries, certains transports, les exploitations agricoles, et certaines formes de commerce ont été ouverts aux étrangers dans le cadre du programme de privatisation.

Tableau 1 : Estimation des IDE (1960-2003)

	Régression [1]	Régression [2]	Régression [3]	Régression [4]
Constante	10,929*** (1,675)	10,342*** (3,033)	-0,523 (0,687)	-0,018 (0,827)
LPIB			1,438*** (0,067)	1,493*** (0,088)
TPIB	-2,029 (3,310)	-0,430 (0,828)		
LOPEN	5,085*** (1,651)	-0,813 (0,752)	-0,608 (0,540)	-0,935 (0,612)
D	2,015*** (0,824)	0,986* (0,551)	1,151*** (0,234)	1,182*** (0,272)
R^2	0,58	0,93	0,96	0,96
DW	0,39	2,8	1,47	2,09

() : standard error * significatif à 10%, ** 5%, *** 1%

Les régressions [2] et [4] tiennent compte de l'auto-corrélation des erreurs.

D'après nos résultats, on trouve d'abord que le dynamisme de l'économie marocaine (*TPIB*) a un impact négatif, mais non significatif, sur l'afflux des IDE (régressions [1] et [2]). Autrement dit, l'évolution de la croissance économique au Maroc n'exerce pas d'influence significative sur les IDE. Il est vrai que l'économie marocaine envoie des signaux contradictoires d'une année sur l'autre. La croissance, très dépendante des aléas climatiques, évolue en dents de scie.

Ensuite, La taille du marché (*LPIB*) exerce un impact positif sur les IDE (régressions [3] et [4]). Cette variable peut aussi refléter le dynamisme de l'économie marocain, mais il s'agit surtout de l'impact de la richesse nationale sur l'investissement étranger. Ce résultat peut a priori paraître surprenant, les multinationales qui s'installent dans les pays en voie de développement sont surtout intéressées par la main-d'oeuvre locale (bon marché) que par le marché locale. Cependant, il faut reconnaître que dans le Maroc est un pays émergent dont les potentialités sont importantes et les atouts sont à ne pas négliger (population de 30 millions d'habitants, des

réformes entamées depuis maintenant 20 ans et une croissance non négligeable même si elle est insuffisante pour placer le pays dans un sentier de croissance à long terme).

Finalement, une augmentation des IDE est synonyme d'une hausse du taux d'ouverture (augmentation des exportations et des importations). On confirme le résultat de la théorie économique concernant le caractère vertical des IDE destinés à un pays en développement comme le Maroc. Les IDE et le commerce sont complémentaires. Ce résultat peut sembler contradictoire avec le fait que la variable taille du marché soit significative. Il n'en est rien dans la mesure où le Maroc reçoit une partie importante des IDE qui sont destinées au marché local et une autre partie, plus importante, destinée au marché extérieur⁴.

La variable muette D est significative. La mise en place de l'accord de libre-échange Maroc/U.E semble affecter positivement l'afflux des IDE.

La question qui se pose est de savoir si cette dynamique liée à l'application de l'accord de libre-échange a véritablement accéléré l'afflux des IDE vers le Maroc. Pour cela, nous estimons le même modèle que précédemment, mais en ne prenant comme variable endogène que les IDE sans les opérations de privatisation.

Les résultats sont regroupés dans le tableau 2. En comparant les deux tableaux (1 et 2), on arrive aux résultats suivants :

1. Les coefficients de déterminations n'ont que peu changé, ce qui montre qu'il n'y a pas de véritables changements concernant l'explication de l'IDE destinés au Maroc depuis la mise en place de l'accord de libre-échange ;
2. Les coefficients de la variable relative à la taille du marché ($LPIB$) semblent plus importants dans le tableau 2 que dans le tableau 1. Autrement dit, sur une longue période la tendance générale serait que les investisseurs étrangers s'intéressent réellement aux potentialités du marché marocain.
3. Le coefficient de la variable relative à l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange U.E./Maroc est plus important dans le tableau 2 que dans le tableau 3. On trouve bien que l'impact de cet accord est bien réel sur les IDE même si on exclut les opérations de privatisation.

⁴ Il est vrai que les dernières opérations de privatisations ont concerné surtout des entreprises travaillant pour le marché local (Maroc Telecom, 2^{ème} licence GSM, Régie des tabacs,...).

Tableau 2: Estimation des IDE sans tenir compte des privatisations (1960-2003)

	Régression [1]	Régression [2]	Régression [3]	Régression [4]
Constante	12.742*** (1,936)	8,937*** (1,865)	-0,288 (1,206)	-0,177 (1,598)
LPIB			1,608*** (0,119)	1,561*** (0,231)
TPIB	-3.996*** (3,882)	-0,904 (1,036)		
LOPEN	6.569*** (0,947)	0,580 (0,938)	0,134 (0,947)	0,179 (0,980)
D	2.740*** (0,966)	2,248*** (0,677)	1,918*** (0,411)	2,245*** (0,550)
_ 2	0,58	0,94	0,91	0,95
R				
DW	0,79	2,05	0,79	1,85

() : standard error * significatif à 10%, ** 5%, *** 1%

Les régressions [2] et [4] tiennent comptent de l'auto-corrélation des erreurs.

L'accélération du rythme d'afflux des IDE durant les dernières années est imputable, en grande partie, à ces opérations de privatisation sans précédent. Le problème posé aujourd'hui est de savoir, si cette dynamique durera une fois les principales entreprises nationales privatisées. Il est clair que les sommes record enregistrées ces dernières années ne seraient pas atteintes d'aussi tôt, mais la réussite de ces opérations est un signe de confiance de la part des investisseurs étrangers dans le climat des affaires au Maroc. Ce qui peut être de bon augure pour l'avenir de l'investissement étranger dans ce pays et le départ d'une nouvelle dynamique entrepreneuriale.

4. IDE dans les industrie manufacturières et Spillovers

Avant d'aborder les effets de la présence étrangère sur la productivité des entreprises marocaines et étant donné l'importance du secteur industriel dans le total des IDE reçues par le Maroc et les effets induits des industries manufacturières sur le reste de l'économie, nous avons jugé utile de nous attarder sur l'évolution récente de ce secteur et sa place dans l'économie marocaine dans son ensemble

En 2000, le secteur industriel marocain a représenté 30 % du PIB et cette part n'a pas évolué depuis. Le secteur industriel marocain est représenté par l'industrie minière, l'énergie, les industries manufacturières, le bâtiment et les travaux publics. La part des industries manufacturières dans la PIB est faible (18 % en 2000), du fait de la prédominance des phosphates. Mais les industries manufacturières reçoivent une part importante des IDE (en tout cas supérieure à leur part dans l'investissement national, 13% en 2001). Ceci montre bien que la dynamique industrielle repose sur les investisseurs étrangers et que l'industrie marocaine n'a pas su jusqu'à présent prendre la relève pour assister à un véritable effet d'entraînement de la présence étrangère sur les industries manufacturières locales.

Même si les industries manufacturières représentent plus de 84% du total des exportations des marchandises en 1998, la compétitivité marocaine dans ce secteur, très intensif en main-d'œuvre, reste faible. A titre d'exemple la productivité marocaine dans le secteur du textile et de l'habillement est la même qu'en Chine et à peine plus élevée qu'en Inde, cependant, en 2000 les salaires au Maroc sont deux fois plus élevés qu'en Chine et quatre fois plus élevés qu'en Inde (Banque mondiale, 2002).

Bouoiyour (2003, a, d) a étudié empiriquement les effets de la présence étrangère sur la productivité des firmes marocaines sur des données de panel couvrant la période allant de 1987 à 1996 pour les 18 branches d'activité sélectionnées⁵. Cette étude a montré que les externalités positives induites par la présence étrangère dans le cas marocain existent bel et bien, mais elles sont faibles et dépendent d'un certain nombre de conditions. Parmi ces dernières, on peut citer l'écart technologique. Pour bien saisir la complexité de ce phénomène, Bouoiyour (2003.a) a estimé l'intervalle « optimal » du gap technologique dans le cas des industries manufacturières marocaines⁶. Pour que les firmes marocaines profitent au maximum de la présence étrangère en terme de productivité du travail, ce gap devrait se situer entre 1 et 2, autrement dit l'avance technologique des firmes étrangères – par rapport aux marocaines - doit être supérieur à 1 et inférieur à 2. De même Bouoiyour (2003.e) a étudié le rôle du gap en fonction des secteurs. Il s'avère que c'est dans les secteurs à basse technologie (textile, en particulier) que les externalités positives se produisent. Dans les secteurs de haute technologie, les entreprises étrangères sont tellement en avance technologiquement, que leur présence peut s'avérer nuisible à leurs concurrentes marocaines.

⁵ Voir aussi Bouoiyour et Toufik (2003).

⁶ Voir Proença I., M. P. Fountoura and N. Grespo (2002) pour le cas portugais.

L'estimation économétrique en données de panel a montré aussi que le travail qualifié et l'ouverture commerciale exercent un impact positif et significatif sur la productivité apparente du travail.

En effet, la productivité des entreprises marocaines dépend du travail qualifié ou, en d'autre terme, du niveau du capital humain. Cependant, l'un des problèmes principaux du Maroc est la qualité du capital humain et la recherche scientifique (Bouoiyour, 1995 et 2003.b). Sur un marché protégé, les firmes marocaines ont pendant longtemps adopté des stratégies de production basée sur des secteurs à faible contenu technologique et dépendant d'une main-d'œuvre peu qualifiée. Avec la libéralisation des échanges, les firmes marocaines doivent se positionner sur des secteurs à haute technologie ou à technologie intermédiaire, à forte valeur ajoutée et intensifs en travail qualifié. Pour augmenter sa productivité, le Maroc doit non seulement attirer des IDE et s'ouvrir au libre échange mais également développer son capital humain qui présente un véritable handicap pour la croissance économique de ce pays. Des efforts considérables ont été déployés par le gouvernement marocain pour favoriser la R&D et la formation professionnelle ainsi que la qualité de la main-d'œuvre⁷. Cependant, ces efforts, pour importants qu'ils soient, demeurent insuffisants tant le retard accumulé, depuis des années dans le domaine de l'éducation, est considérable. Les effets de ces efforts seront sûrement visibles à long terme.

En outre, nous avons montré que les exportations stimulent la productivité de travail marocain. Par conséquent, plus les exportations sont élevées plus la productivité de travail des firmes marocaines est importante. Les exportations augmentent la capacité d'absorption des firmes, permettant aux firmes de profiter des économies d'échelles, favorisant le changement technique et augmentant l'efficacité des allocations des ressources (Bouoiyour, 2003.c).

5. Conclusion

Dans l'optique d'une évaluation empirique de l'impact de l'ouverture économique (à travers l'accord d'association Maroc/U.E.) et des IDE sur les économies en voie de développement, nous avons présenté dans ce papier deux estimations ; l'une examinant l'impact de l'ouverture économique sur l'afflux des IDE d'une part, et l'autre, l'interaction entre la

⁷ Le rapport des dépenses de R&D sur le PIB est passé de 0,3 en 1998 à 0,7 en 2003 (Bouoiyour, 2003.a).

présence étrangère et la productivité de travail dans le cas des industries manufacturières marocaines d'autre part.

Notre estimation a montré que l'entrée en vigueur de l'accord d'association a bien dynamisé l'afflux des IDE surtout européen. De même, la présence étrangère exerce un impact positif sur la productivité des entreprises marocaine. Cependant, le rapport entre la présence étrangère et la productivité est complexe et dépend de la capacité d'absorption des firmes marocaines ou de l'écart technologique entre les firmes étrangères et les firmes marocaines. La présence étrangère n'implique pas systématiquement le transfert et la diffusion des technologies. Un écart technologique trop important ou trop petit entre les firmes étrangères et les firmes domestiques ne facilite pas ce transfert.

La littérature économique a souvent soutenu le lien positif entre les IDE, ou la présence étrangère, et la productivité domestique. Cependant, ce lien n'est pas toujours vérifié. La relation entre la présence étrangère et la productivité est plus complexe dépend de l'écart technologique qui existe entre les firmes étrangères et les firmes du pays d'accueil.

En résumé, nous pouvons affirmer que le Maroc doit saisir ses chances, par un ancrage de plus en plus important vers l'U.E., afin de profiter des externalités technologiques transmises par le biais du commerce et des investissements étrangers. Profiter de ces externalités augmenterait la productivité industrielle du pays et favoriserait sa croissance économique. Cependant, il est plus que nécessaire d'intensifier les efforts déjà entrepris en matière d'éducation, pour améliorer la qualité du capital humain dans son ensemble.

Bibliographie

Banque Mondiale (2002), Moroccan manufacturing sector at the turn of the century. FACS-MOROCCO 2002.

Bouoiyour J., (1995), Activités de recherche & développement au Maroc, *in* Alcouffe et Bès, Evolution de la R&D et de l'intégration entre les pays maghrébins. Commission Européenne, EUR 16950 FR, pp : 91-130.

Bouoiyour J. (2003.a.), "Labour Productivity, Technological Gap and Spillovers: Evidence From Moroccan Manufacturing Industries" mimeo CATT. University of Pau.

Bouoiyour J. (2003.b) «Système National d'innovation au Maroc». *Critique Economique*, n°9, pp: 6-27.

Bouoiyour J. (2003.c), "Trade and GDP Growth in Morocco: Short-run or Long-run Causality?", *Brazilian Journal of Business and Economics*. Vol 3, n° 2, 2003, pp: 14-21.

Bouoiyour J. (2003.d), "Productivity and spillovers diffusion in Morocco: Is there difference between high tech and low tech sectors?", WP CATT. University of Pau.

Bouoiyour J. et S. Toufik, (2003) «Productivité des industries manufacturières marocaines et investissements directs étrangers». *in* Intégration euro-méditerranéenne et stratégies économiques, pp :88-100, Ed. L'Harmattan – Paris.

Bouoiyour J, (2004), "Foreign Direct Investment in Morocco", *in* Foreign Direct Investment in Developing Countries: Leveraging the role of multinational. Agence Française de Développement (AFD), edited by S. Perrin and F. Sachwald. Notes and Documents, n. 11, pp: 149-166, Paris

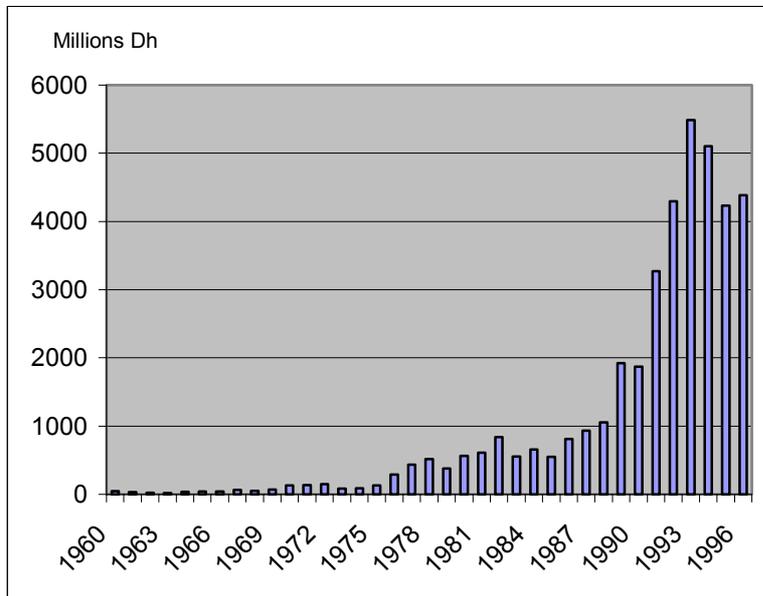
Bouoiyour J., S. Rey et V. Marimoutou (2004), « Taux de change réel d'équilibre et politique de change au Maroc: une approche non paramétrique », *Economie Internationale* n : 97, pp. 81-104.

Haddad M. and A. Harrison (1993), "Are there spillovers from direct foreign investment ?", *Journal of Development Economic*, n°42, pp. 51-74.

Institut de la Méditerranée (2000), Méditerranée: vingt ans pour réussir, Rapport 2000, sous la direction de J-L Reiffers. Economica.

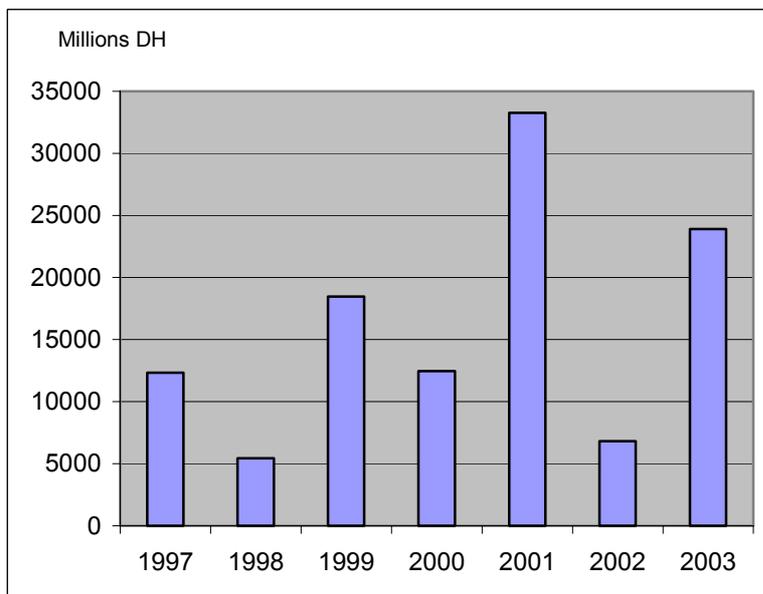
Proença I., M. P. Fountoura and N. Grespo (2002), "Productivity spillovers from multinational corporations in the Portuguese case: Evidence from a short time period panel data", mimeo, University of Lisbon.

Graphique 1 : Evolution des IDE avant la signature de l'accord de libre-échange



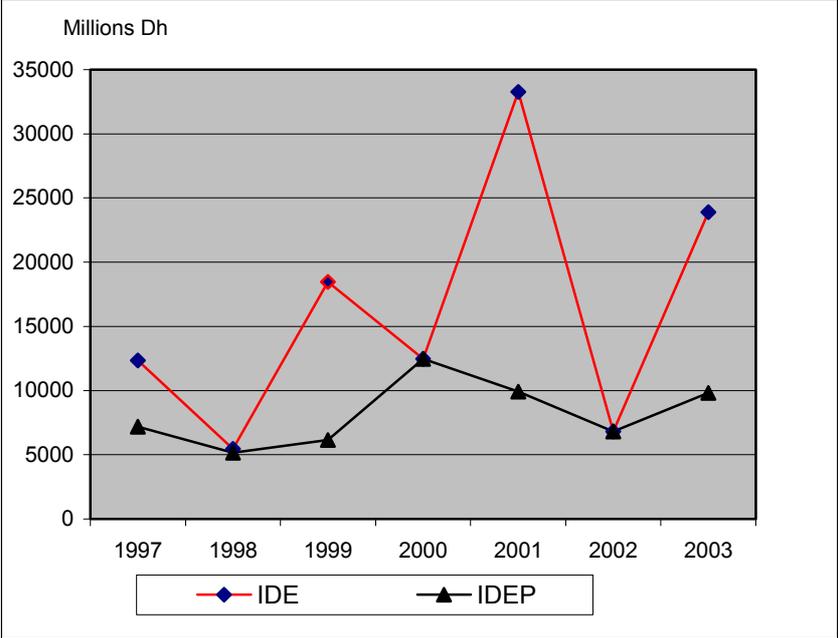
Source : Office de Changes – Maroc.

Graphique 2 : Evolution des IDE après la signature de l'accord de libre-échange



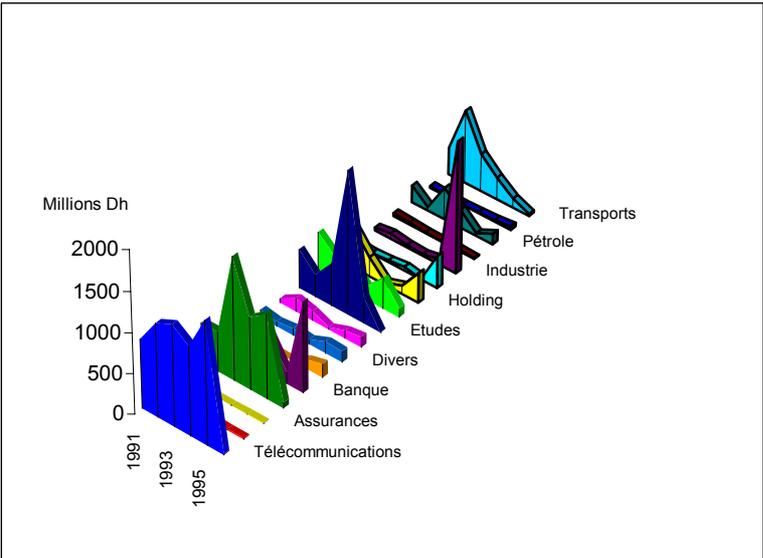
Source : Office de Changes – Maroc

Graphique 3 : Evolution des IDE après la signature de l'accord de libre-échange avec et sans privatisations (IDE et IDEP)



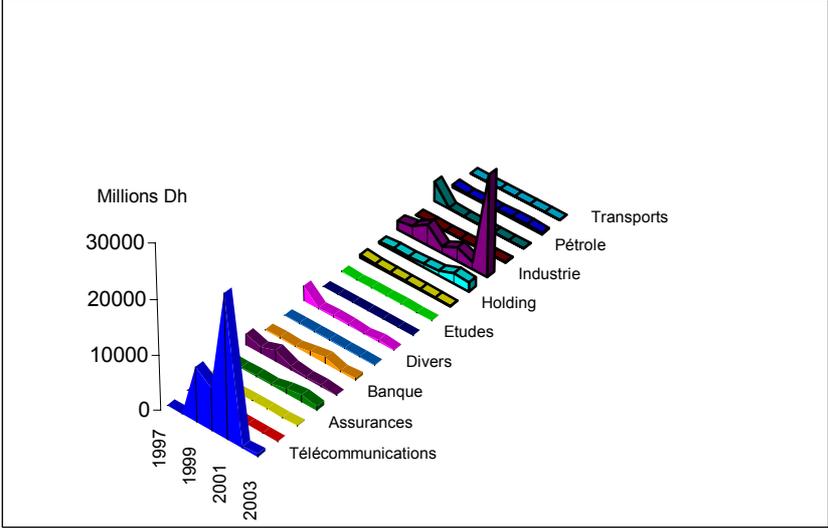
Source : Office de Changes et Ministère de l'économie et de la privatisation- Maroc

Graphique 4 : Evolution des IDE par secteurs avant la signature de l'accord de libre-échange



Source : Office de Changes - Maroc

Graphique 5 : Evolution des IDE par secteurs après la signature de l'accord de libre-échange



Source : Office de Changes - Maroc